

Sérologie CMV chez la femme enceinte

L'infection à cytomégalo virus (CMV) est bénigne dans la majorité des cas. Cependant, si elle est développée pendant la grossesse, notamment pendant la période encadrant le début de grossesse (*risque de transmission au fœtus de 30 à 40 %*), elle peut provoquer chez le bébé à naître des séquelles lourdes, telles que des troubles auditifs ou du développement cérébral. C'est pourquoi en 2024, le ministère chargé de la Santé a sollicité la HAS afin qu'elle rende un avis sur la pertinence de ce dépistage systématique.

Depuis le 17/06/2025, la HAS recommande :

- Un dépistage systématique obligatoire lors de la visite du 1er trimestre de grossesse chez toute femme enceinte dont le statut sérologique est négatif ou inconnu.
- En cas de négativité, la sérologie est à renouveler chaque mois jusqu'à 14 SA.

Nos laboratoires CALEDOBIO, réalisent les sérologies CMV (IgG et IgM) les lundis, mercredis et vendredis.

- En cas de positivité des IgG avec un taux à deux fois le seuil (soit ≥ 12 UI/ml) associées à des IgM équivoques ou positives, une mesure de l'avidité sera sous-traitée au laboratoire CERBA.
- L'avidité des IgG anti-CMV étant une analyse Hors Nomenclature entrant dans la liste des actes innovants pouvant être facturés au fond autonome de compensation en santé publique (FACSP), la patiente n'aura aucun frais supplémentaire à payer.
- De plus, dans le cadre de notre engagement à améliorer continuellement la qualité de nos prestations, nous vous informons qu'une seconde technique pourra désormais être ajoutée en cas d'avidité intermédiaire, sans facturation supplémentaire, afin d'optimiser la datation de la primo-infection.

Pour en savoir plus, n'hésitez pas à vous inscrire gratuitement : biorecos.cerballiance.fr

